Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

EXPERTISE REACTIVE - Part R (ISIN : FR0013523065)

Fonds Commun de Placement (FCP) géré par MANDARINE GESTION

Nom de l'initiateur : Mandarine Gestion
Site internet : www.mandarine-gestion.com/france/fr
Devise du produit : Euro
Contact : Appelez le +33 (01) 53 40 20 20 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Mandarine Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Mandarine Gestion est agréée en France sous le n° GP-08000008 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 02/01/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : EXPERTISE REACTIVE (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un fonds Commun de Placement de droit français.

Durée : L'OPC a été créé le 9/09/ 2020 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

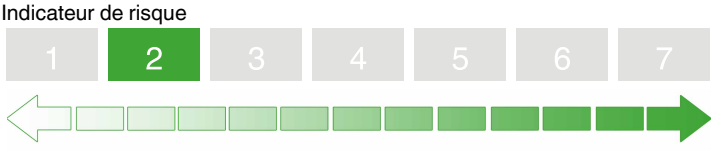
Objectifs : L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, une performance nette de frais supérieure à 4% par an.
Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion, sur la base d'une allocation cible d'exposition moyenne du portefeuille à hauteur de 50% sur les marchés actions et de 50% sur les produits de taux, sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Cette allocation cible est donnée à titre indicatif et l'objectif de rendement ne constitue pas une garantie de rendement.

Politique d'investissement : La politique de gestion est active et opportuniste. Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose principalement le portefeuille à des stratégies de performance absolue, actions, obligataires et directionnelles, essentiellement par le biais d'OPC, ou, directement via des valeurs mobilières, ainsi que via des instruments financiers à terme.
La construction du portefeuille est la résultante de la combinaison d'une allocation stratégique basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macroéconomique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc) et d'une allocation tactique visant à optimiser la performance avec une répartition opportuniste géographique, sectorielle, et par style de gestion. Le gérant pourra être amené à prendre des positions directionnelles sur certains marchés ou thématiques afin de capter des tendances à court/moyen terme. A titre indicatif, l'allocation cible visera une exposition moyenne du portefeuille de 50% sur les marchés actions et de 50% sur les produits de taux. En fonction des conditions de marché et des anticipations de la société de gestion, le gérant pourra s'éloigner significativement de celle-ci dans la durée.
Le Fonds pourra être exposé au marché des actions jusqu'à 60% de l'actif net via desOPC ou directement en titres vifs, de toutes capitalisations et de toutes zonesgéographiques, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour les petites etmoyennes capitalisations et les pays émergents.
Il pourra également être exposé aux stratégies de performance absolue via des OPC, ayant pour objectif d'obtenir un rendement décorrélé des principales classes d'actifs (actions, obligations, monétaire).
Si les conditions de marché l'imposent, en cas d'anticipations défavorables aux marchés actions ou après avoir atteint l'objectif de performance défini, le Fonds pourra réduire son exposition aux actions au profit de produits de taux.
Le Fonds pourra être exposé avec un minimum de 20% et jusqu'à 100% de l'actif net au marchés des Taux via des OPC (dont OPC obligataires flexibles visant à être réactifs aux variations de taux) ou directement en produits de taux, titres de créance ou obligations libellés en euro ou internationaux émis par des émetteurs privés ou publics, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour la part des obligations à haut rendement (« titres spéculatifs ») et pour les pays émergents.
Le Fonds pourra également investir dans des OPC exposés aux marchés des matières premières, des IFT, dans la limite de 30% de l'actif net. Le Fonds pourra être exposé à un risque de change en conséquence de ses investissements sur des devises jusqu'à 100 % de l'actif net du Fonds.
Le Fonds peut intervenir, à des fins de couverture et/ou d'exposition, sur des instruments financiers à terme et optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et/ou de gré à gré. Il pourra intervenir sur des contrats à terme et/ou options sur actions, sur taux, sur change, sur indices (actions, taux, change). Il peut également réaliser des opérations de swaps, cap et floor.
Titres intégrant des dérivés simples : le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples. Les EMTN Structurés / Certificat Structurés intégrant un ou des contrats financiers simples resteront dans une limite de 20% de l'actif net. Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes à l'exception des Obligations contingentes convertibles (dans une limite de 20% de l'actif net).
La limite d'engagement du Fonds sur les instruments dérivés n'excède pas 100% de son actif net.

Indicateur de référence : Néant
Affectation des revenus : Capitalisation
Investisseurs de détail visés : Le FCP est ouvert à tout souscripteur à l'exception des US Persons.
Dépositaire : Caceis Bank
Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.mandarine-gestion.com/france/fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Mandarine Gestion - 30 avenue Kléber - 75016 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de contrepartie

Risque de crédit

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés

Risque de perte en capital

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 190 €**	**7 310 €**
	Rendement annuel moyen	-28.08%	-6.08%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 310 €**	**9 200 €**
	Rendement annuel moyen	-6.88%	-1.65%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 010 €**	**9 790 €**
	Rendement annuel moyen	0.05%	-0.41%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 870 €**	**11 370 €**
	Rendement annuel moyen	8.71%	2.61%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2017 et décembre 2022, intermédiaire entre août 2016 et août 2021 et favorable entre octobre 2020 et octobre 2025.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Que se passe-t-il si Mandarine Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**257 €**	**1 328 €**
Incidence des coûts annuels (*)	2.57%	2.56% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.15% avant déduction des coûts et de -0.41% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.53% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	253 Euro
Coûts de transaction	0.04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 Euro

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans.
Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez Caceis Bank avant 11h00 pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour , les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.
Ce Produit a recours à un mécanisme de plafonnement des rachats ou gates dont les dispositions sont définies dans son prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Mandarine Gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Mandarine Gestion : veuillez contacter la société Mandarine Gestion, par courriel (serviceclient@mandarine-gestion.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (à l'attention de la Conformité – Mandarine Gestion – 30 avenue Kléber - 75016 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société https://www.mandarine-gestion.com/FR/fr/documents-reglementaires
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.mandarine-gestion.com/france/fr
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.
Au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »), ce Fonds est classé à l'article 6. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.mandarine-gestion.com/france/fr
Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de Mandarine Gestion et ne soit pas satisfait de la réponse de Mandarine Gestion qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.